

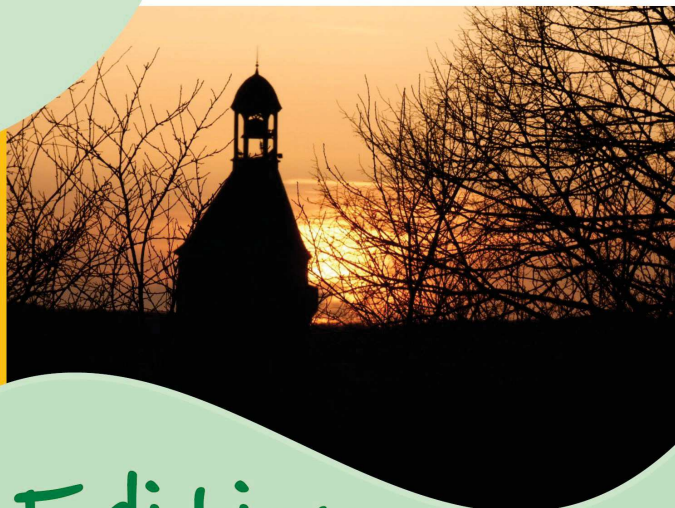
[Le Petit Journal]

Avril-Mai-Juin-Juillet

Année 2026-N° 22



Bulletin d'information de la commune



Edition spéciale

Articles :

- Registre des personnes vulnérables
- Chantiers jeunes
- Calendrier des festivités
- Trombinoscope des élus



Deux Rivières
Accolay • Cravant





Coloriage d'été, les vacances à la plage.

*Le **Petit Journal** va changer, une commission mixte se crée afin de discuter du contenu. Un appel est donc lancé pour constituer ce groupe de travail. Inscrivez-vous en mairie soit par courrier ou par mail : mairie-deuxrivieres@orange.fr, en laissant aussi votre adresse mail, si vous souhaitez y participer. Les inscriptions seront clôturées fin juin 2026.*

Bulletin municipal de Deux Rivières
Parution quadrimestrielle juin 2026 - N°22
Directeur de la publication : Alain Loury
Impression : Studio Compo 1457 route de Frontenas 69620 Theizé
Mairie de Cravant : 55 rue d'Orléans 89460 Deux Rivières
Mairie d'Accolay : 3 rue Traversière 89460 Deux Rivières
Tél : 03 79 45 00 12
mairie-deuxrivieres@orange.fr
Site Internet : www.deuxrivieres-yonne.fr

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez renouvelée lors des dernières élections communales. Cet engagement partagé nous honore et nous oblige à poursuivre, avec sérieux et détermination, le travail engagé au service de notre commune.

Ce premier numéro du Petit Journal de l'année 2026 est consacré aux événements et aux projets qui rythmeront la vie de notre territoire dans les mois à venir. Plus que jamais, ces moments de convivialité et de rencontre sont essentiels pour faire vivre le lien entre les habitants et renforcer l'identité de notre commune de « Deux Rivières ».

La période estivale qui s'ouvre sera, une nouvelle fois, portée par le dynamisme de nos associations locales. Grâce à leur engagement, leur créativité et leur sens du collectif, elles proposeront de nombreuses animations tout au long de l'été. Le calendrier des festivités, que vous trouverez à l'intérieur de ce journal, en témoigne : je vous invite vivement à y prendre part et à soutenir ces initiatives qui font vivre notre commune et renforcent son attractivité.

Parmi les temps forts à venir, nous aurons le plaisir d'organiser, le vendredi 12 juin au Jouvence, une lecture théâtralisée sur le thème du bistrot, suivie d'un bal populaire qui, je l'espère, rassemblera toutes les générations dans une ambiance chaleureuse et festive. Notre commune accueillera également « Yonne Tour Sport Culture », le jeudi 6 août à Cravant, un événement dynamique et familial qui se prolongera par un concert à l'aire de loisirs. Autant d'occasions de se retrouver et de partager des moments précieux.

Comme à l'accoutumée, les adolescents engagés dans le chantier jeunes participeront activement à la vie de nos villages de Cravant, Accolay et Cheuilly en réalisant divers petits travaux d'intérêt communal. Leur implication mérite d'être saluée ; je vous invite à leur réserver le meilleur accueil et à encourager cette belle démarche citoyenne au service du bien commun.

Je souhaite également rappeler l'importance du registre des personnes vulnérables. À l'approche de la période estivale et des éventuels épisodes de fortes chaleurs, il est essentiel que les personnes concernées ou leur entourage procèdent à leur inscription. Ce dispositif permet au CCAS d'assurer un suivi attentif et d'accompagner au mieux les habitants les plus fragiles en cas de besoin. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute information à ce sujet.

Cependant, la vie municipale est aussi faite de décisions parfois difficiles. Nous sommes au regret de vous annoncer que, malgré l'inscription de plus d'une quinzaine d'enfants en petite section pour la rentrée 2026/2027, une fermeture de classe interviendra à l'école de Cravant. Cette décision, indépendante de notre volonté, nous conduit néanmoins à une organisation permettant de maintenir des conditions d'accueil satisfaisantes, avec des effectifs qui s'établiront autour de 20 élèves par classe. Soyez assurés que nous restons pleinement mobilisés et vigilants quant à l'évolution de ce dossier, en lien avec les services de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, le budget communal a été voté. La délibération correspondante est consultable sur le site internet de la commune. Conformément aux orientations définies, plusieurs projets structurants verront le jour cette année. Des travaux de voirie seront engagés sur le boulevard Saint-Nicolas à Cravant, sur la RD 39 à Accolay (avec le soutien du Conseil Départemental), ainsi que sur la place de l'église d'Accolay. La mise aux normes de l'ancienne hostellerie est également programmée. Ces investissements participent à l'amélioration de notre cadre de vie et à la valorisation de notre patrimoine.

Enfin, je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles qui, par leur engagement constant, contribuent activement à la vitalité et à la convivialité de notre commune. Leur énergie est précieuse et essentielle à la qualité de vie que nous partageons.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été chaleureux, rempli de joie, de rencontres et de beaux souvenirs.

Cordialement
Le MAIRE
Alain LOURY

Chantiers Jeunes

2026

Le principe?

La commune de **Deux Rivières**, l'association "**Cravant Solidarité**" et le **comité des fêtes d'Accolay** organisent depuis de nombreuses années un chantier jeunes à destination des adolescents résidants sur la commune.

Le principe est simple, les adolescents âgés de 14 à 18 ans (au plus tard le premier jour du chantier) et résidant de façon effective sur la commune (résidence principale ou garde alternée) **participent** durant une semaine, chaque matin de 09h00 à 12h00 (ou de 08h00 à 11h00, en cas de forte chaleur) à **de menus travaux sur nos villages de Cravant, Accolay et Cheully** (entretien du ru, valorisation du patrimoine ...) et reçoivent en échange **une bourse de 90 euros par semaine**.

Les chantiers 2026 :

Le printemps et l'heure des inscriptions chantier jeunes 2026 sont enfin arrivés !!! Les chantiers s'organiseront cet été comme suit :

- **Chantier 1** : du lundi 6 au vendredi 10 Juillet
- **Chantier 2** : vendredi 10 + du lundi 13 au vendredi 17 (sauf mardi 14 / jour férié)
- **Chantier 3** : du lundi 20 au vendredi 24 juillet
- **Chantier 4** : du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet

Bulletin d'inscription :

Je soussigné(e) madame, monsieursouhaite que mon fils, ma fille
date de naissance.....participe au « chantier jeunes » 2026.

Téléphone :

Adresse.....

Courriel :

Merci de formuler vos préférences par un numéro de vœux.

Exemple : chantier 1 vœux 2 , chantier 2 vœux 1, chantier 3 : impossible départ en congés.

Chantier 1 : vœux numéro :

Chantier 2 : vœux numéro :

Chantier 3 : vœux numéro :

Chantier 4 : vœux numéro :

Attention : une réunion obligatoire (informations et formulaire d'inscription) s'organisera à la salle polyvalente de Cravant le **mercredi 17.06.2026 à 18h30. La participation des adolescents et de leurs parents à cette rencontre est INDISPENSABLE.**

Bulletin d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres de vos mairies d'Accolay ou Cravant
Avant le vendredi 5 juin au plus tard

ATTENTION : PLACES LIMITEES

Registre des personnes vulnérables ?

Un registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...).



Depuis la crise sanitaire liée à la canicule de 2003, les maires doivent tenir un registre, au titre de leurs obligations en matière de participation au « **plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et/ou handicapées en cas de risques exceptionnels** ».

Ce registre, respectueux du RGPD (Règlement général pour la protection des données) et validé par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) est encadré par les dispositions du code de l'action sociale et des familles.

A Deux Rivières, il est géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et sert, notamment en période de canicule, à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation. Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont évidemment tenues au secret.



Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier de ce service .

Pour cela, la personne âgée, en situation de handicap, isolée ... (ou son représentant légal, ou une personne de son entourage, ou un professionnel médico-social) doit nous retourner le formulaire ci-joint (à déposer dans la boîte aux lettres de votre mairie de Cravant ou d'Accolay et/ou à adresser par voie postale à **CCAS , mairie de Deux Rivières, 55 rue d'Orléans, Cravant, 89 460 Deux Rivières / vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone auprès du secrétariat de mairie au 03 79 45 00 12**).

L'inscription est facultative et volontaire

Le CCAS réalise actuellement, une campagne d'information auprès des personnes concernées pour les inviter à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée.



Une fois inscrites sur ce fichier, ces personnes pourront être contactées si nécessaire (ex : canicule...) .



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2026

Coordonnées de la personne à inscrire au registre :

NOM, Prénom :

Adresse :

Situation familiale : en couple * personne seule *

N° de téléphone :

Date de naissance :

Coordonnées du service intervenant à domicile (ex: ADMR...):

Coordonnées de la personne à prévenir 1 :

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 :

N° de téléphone 2 :

Lien de parenté :

Coordonnées de la personne à prévenir 2 :

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 :

N° de téléphone 2

Lien de parenté :



Fait à Deux Rivières, le :

Signature :

Les animations de l'été et plus encore...

organisées par les associations et la commune de Deux Rivières



<i>Juin</i>			
Dimanche 07 juin	Atelier « cuisine grecque »	ESCALIER	FSE
Dimanche 07 juin	Vide dressing	Salle polyvalente/Cravant	Cravant Solidarité
Vendredi 12 juin	Lectures théâtralisées « Au Bistrot » et bal populaire	O jouvence / Cravant	Commune
Samedi 13 juin	Théâtre « Déchassez-vous donc avant de rentrer » par les Points de Suspensions	Salle du Gué d'Arbaut/ Cravant	FSE
Vendredi 19 juin	Fête des voisins de Cheully	Nouvelle salle de Cheully	APACHE
Vendredi 19 juin	Barbecue familles	Aire de loisirs / Cravant	Tribu cravantaise
Samedi 20 juin	Fête de la bière	Aire de loisirs / Cravant	O vive Deux Rivières

<i>Juillet</i>			
Samedi 11 Juillet	Soirée Disco	Bord de la cure/ Accolay	Les potos
Dimanche 12 Juillet	Pain beurré, Crêpes et gaufres	Espace intergénérationnel/Bord du canal Accolay	Les joutes accoloises
Lundi 13 Juillet	Bal des Pompiers Feu d'artifice communal et bal	Aire de loisirs / Cravant	Amicale des sapeurs pompiers de
Mardi 14 juillet	Repas Citoyen	Jardin de la mairie/ Accolay	Commune
Mardi 21 juillet à 10h30	Visite animée de l'église d'Accolay	Eglise d'Accolay	Un jour, une église
Mardi 21 juillet à 14h30	Visite animée de l'église de Cravant	Eglise de Cravant	Un jour, une église
Dimanche 26 Juillet	Vide-greniers et démonstration de joute	Accolay	Comité des fêtes d'Accolay

Aout

Jeudi 6 aout	Yonne Tour Sport Culture	Aire de loisirs Cravant	Conseil départemental et Commune
Vendredi 7 aout à 14h30	Visite animée de l'église d'Accolay	Eglise d'Accolay	Un jour, une église
Jeudi 13 aout à 10h30	Visite animée de l'église de Cravant	Eglise de Cravant	Un jour, une église
Vendredi 14 Aout	Tournoi de pétanque	Terrain de Pétanque de Cheuilly	APACHE
Samedi 15 et dimanche 16 aout	Trail Accolay	Irancy/Accolay	Les amis d'Accolay
Samedi 15 aout	La petite guinguette au bord de l'eau	Bord de la cure/Accolay	Commune
Vendredi 21 aout	Projection film, trentième anniversaire	Accolay	Joutes Accoloises
Samedi 22 aout	Projection film, tournoi de joutes des enfants, trentième anniversaire	Accolay	Joutes Accoloises
Samedi 22 aout	Fete communale Accolay Feu d'artifice et fête foraine	Bord de la cure/Accolay	Commune
Dimanche 23 aout	Pain beurré	Jardin de la mairie/ Accolay	Joutes Accoloises
Dimanche 23 aout	Tournoi de joutes seniors, Trentième anniversaire	Bord de la cure/Accolay	Joutes Accoloises
Samedi 29 Aout	Jeux intervillages	Bord de la cure/Accolay	Joutes Accoloises
Samedi 29 Aout	Festival 2 Riv'Rock	Bord de la cure/Accolay	Les amis d'Accolay

Septembre

Dimanche 6 septembre	Marche gourmande	Cravant	L'O vive Deux Rivières
Samedi 12 septembre	Moules frites	Jardin de la mairie/ Accolay	Les amis d'Accolay
Dimanche 13 septembre	Déstockage	Salle polyvalente de Cravant	Cravant Solidarité
Samedi 19 et dimanche 20 septembre	Journées européennes du Patrimoine	Commune	Commune et associations

Et plus encore ...

Dimanche 4 octobre	Loto	Salle polyvalente / Cravant	L'O vive Deux Rivieres
Octobre , à définir	Café mémoire	à définir	Aviatroglo
Samedi ? octobre	Concert/ Octobre rose	Place Jean Pierre Franck	CCAS/ Commune
Samedi 7 novembre	Bourse aux jouets	Salle polyvalente / Cravant	La tribu cravantaise
Dimanche 15 novembre	Vide dressing	Salle polyvalente / Cravant	Cravant Solidarité
Samedi 21 novembre	Repas	Restaurant scolaire de l'école d'Accolay	Les amis d'Accolay
Samedi 28 novembre	Marché de Noël semi nocturne	Salle polyvalente / Cravant	L'O vive Deux Rivieres
Samedi 28 novembre	Dégustation d'escargots	Salle polyvalente / Cravant	Les amis d'Accolay
Samedi 5 décembre	Tournoi de belote	Salle polyvalente / Cravant	Cravant Solidarité
Dimanche 6 décembre	Apéro huitres	Cour de l'école/ Accolay	Les amis d'Accolay

Ouverture de l'église de Cravant :

Du samedi 4 juillet au dimanche 20 septembre.

Du lundi au samedi : 15h00 à 17h00

Les samedi et dimanche : 10h00 à 12h00

Cravant Patrimoine

*Les associations et la commune de Deux Rivieres
vous souhaitent un très bel été 2026 ...*

Deux Rivières, trois villages solidaires

Depuis notre prise de fonction, nous participons activement aux conseils municipaux dans l'intérêt de la commune.

Dans le cadre du conseil municipal du 10 avril dernier, nous avons fait le choix de nous abstenir lors du vote du budget communal, en raison de l'absence du compte financier unique 2025. Ce document est pourtant essentiel pour apprécier la situation financière de la commune et la cohérence des orientations budgétaires. Nous en attendons la communication afin de pouvoir analyser l'ensemble des comptes en toute transparence.

Par ailleurs, nous avons transmis à la préfecture un dossier signalant plusieurs éléments susceptibles de soulever des interrogations concernant le site de Mobil Wood, notamment au regard des règles d'urbanisme et de sécurité. Ces situations appellent, selon nous, une vérification approfondie de la conformité des usages constatés.

Concernant la vie de nos écoles, nous apprenons qu'à la prochaine rentrée, un poste sera supprimé à l'école de Cravant. Nous regrettons l'absence de communication face à cette décision, qui impacte directement l'attractivité et la qualité du service public éducatif.

Contrairement à certaines rumeurs, il n'a jamais été question pour notre équipe de fermer l'école d'Accolay. La situation concerne bien Cravant, et cette évolution était connue de la municipalité.

Notre démarche s'inscrit dans une volonté constructive et dans le souci constant de contribuer, lorsque cela est possible, à l'amélioration de la gestion communale et des services rendus aux habitants.

Nous tenons également à saluer la dynamique de la vie locale ainsi que l'engagement des commerçants, artisans et associations, qui contribuent au maintien du lien social et à la vitalité de nos communes.

Nous continuerons à exercer pleinement notre rôle d'élus, avec vigilance et exigence, dans l'intérêt de tous les habitants, malgré le rejet de toutes nos candidatures à des fonctions légitimes et responsables au sein des conseils municipaux.

Les textes publiés sont rédigés sous la responsabilité de leurs auteurs.

La réponse de la commune de Deux Rivières

Nous prenons acte avec satisfaction de la volonté exprimée par les quatre élus de la liste Deux Rivières-Trois Villages Solidaires de s'inscrire dans une démarche constructive.

Concernant la fermeture d'une classe à Cravant : Il nous paraît utile d'apporter quelques précisions quant au calendrier de l'information relative à cette décision. Une première évocation du risque de fermeture avait été faite lors du conseil municipal du 27 mars, comme en atteste le procès-verbal de cette séance. Les représentants des parents d'élèves avaient également été informés par la direction de l'école ainsi que par notre adjointe aux affaires scolaires.

La communication officielle auprès du conseil municipal est intervenue lors de la séance suivante, le 20 mai 2026, et l'éditorial du présent Petit Journal relaie également cette information auprès des habitants. Concernant les désignations au sein du conseil municipal :

Il convient de rappeler que les candidatures présentées par votre groupe pour différentes fonctions ou représentations ont bien été prises en compte et soumises au vote, dans le respect du cadre démocratique et réglementaire applicable. Toutefois, la répartition des sièges issue du scrutin municipal, votre groupe disposant de 4 sièges sur 19, ne vous a pas permis d'obtenir une majorité suffisante.

Enfin, lors du conseil municipal du 20 mai 2026, plusieurs commissions municipales ont été mises en place et vous avez pu y être intégrés. Nous sommes convaincus que ces instances permettront à chacun d'apporter sa contribution, ses propositions et son engagement au bénéfice de l'intérêt communal".

La lutte contre les bruits gênants pour le voisinage :

Article 12 :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.



Alain LOURY
Maire de Deux Rivières
Maire délégué d'Accolay



Patrice LAMBERT
Commission travaux,
sécurité routière,
prévention des risques



Florence MOULINET
Commission
communication,
culture, patrimoine



Jean-François SILVAN
Commission
environnement,
urbanisme



Sabrina FACON
Commission affaires
scolaires, jeunesse
et sport



Michèle BARY
1^{ère} Adjointe
Maire délégué de
Cravant et de Cheully

Adjoints au Maire



Nicolas CEREZA



Françoise HOUSOME



Morgane BARNIER



Lydie CASALINO



Yannick TAPIN



Gwladys FAUCILLON



Éric CHAUVIN



Sophie VERDIN



Fabien HERVE



Fatiha DJABALI



Bruno GUEUX



Valérie LEGRAND



Sylvain LEHOUSSEL

Numéros utiles

Services administratifs

Maison France Services

Tél. 03 86 31 92 81

mfs.vermenton@3cvt.fr

Service gestion des déchets

Tél. 03 86 18 91 16

Service.dechet@3cvt.fr

Déchetterie Vermenton

Tél. 03 86 81 59 37

Scolaire et enfance

Centre de loisirs les Filous Futés

Tél. 03 86 42 36 72

filous.futes@wanadoo.fr

Collège Vermenton

Tél. 03 86 81 69 05

0890037g@ac-dijon.fr

Ecole Accolay

Tél. 03 86 81 58 75

Ecole Bazarnes

Tél. 03 86 42 28 57

Ecole Cravant

Tél. 03 86 42 23 83

En cas d'urgence

Samu **15**

Police Secours **17**

Pompiers **18**

Maison de santé

13 route de Tonnerre

89270 Vermenton

Accueil.mdsvermenton@gmail.com

Tél. 03 86 81 09 66

Secrétariat médical

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30

et de 14H00 à 18H00

Tél. 03 86 81 09 66

Liste des praticiens

Dentiste orthodontiste parodontiste

Marie José NGUETTA Sur RDV

Tél. 03 86 53 10 39

cabinetdentairenguetta@gmail.com

Diététicienne Fabienne Creuzet

Tél. 06 46 50 27 06

Infirmières Vermenton

Sur rendez-vous à domicile

Tél. 03 86 81 09 69

Infirmières Arcy-sur-Cure

Permanences lundi et jeudi de

9H00 à 9H30

Tél. 03 86 81 09 70

Kinésithérapeutes

Jean-Paul Delannoy

Tél. 03 86 81 09 65

Aurore Michelot

Tél. 03 86 81 09 60

Ostéopathe

Marc Chassanis

Tél. 03 86 32 25 83

06 08 53 93 24

Pédicure

Marine Gaudy

Tél. 06 58 07 18 47

Psychologue

Lorrie Schwartz

Tél. 06 75 78 68 84

Sage-femme

Séverine Sureau

Tél. 06 81 10 91 83

Services médico-sociaux

ADMR (services des soins)

Tél. 03 86 81 61 50



Standard de Cravant : 03 79 45 00 12

Permanence téléphonique :

Lundi de 14H à 17H

Mercredi et Jeudi de 9H à 12H

Standard d'Accolay : 03 86 81 56 87

Permanence téléphonique :

Mardi et Jeudi de 14H à 16H30

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site Internet : www.deuxrivieres-yonne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mairie d'Accolay : **mardi et jeudi de 14H à 16H30.**

Mairie de Cravant : **le lundi de 14H à 17H,
le mercredi de 9H à 12h et le jeudi de 9H à 12H.**

Permanence sociale :

Le jeudi de 14H30 à 17H.

Par Sabrina Facon